

DANS LES PLANS DE DEPLACEMENT ET DE REINSTALLATION (PDR)

Caritas CI est le principal partenaire du Gouvernement, à travers le Bureau National d'Etude Technique et de Développement (BNETD), dans la mise en œuvre des Plans de Déplacement et de Réinstallation des Populations affectées par la réalisation d'ouvrages publiques.

Sa mission consiste principalement à :

- Informer et sensibiliser les populations sur le bien-fondé desdits projets et sur le dispositif du PDR ;
- Recueillir les doléances des populations ;
- Préparer le guide de la personne affectée par le projet qui explique les mesures compensatoires proposées ;
- Assurer l'intermédiation entre les Populations affectées et le Maître d'ouvrage dans le cadre de la négociation des mesures de compensation;
- Vérifier la normalité des certificats de compensation sur les indemnités proposées et négociées et procéder à leur contre-signature ;
- Assurer le suivi du paiement des indemnités de compensation ;
- Assurer le suivi du déplacement et de la réinstallation des personnes affectées sur des nouveaux sites négociés et obtenus ;
- Assurer l'assistance des personnes vulnérables (enfants, élèves, femmes enceintes, nourrices, personnes âgées, malades, ...).